



UNGA81

Plaidoyer du Forum des Jeunes



1. Introduction

Autour de nous, le monde brûle : littéralement et figurativement. Parmi toutes les crises actuelles, qu'elles soient sociales, climatiques ou géopolitiques, nous, les jeunes, sommes particulièrement touché·e·s, car elles impactent non seulement notre présent, mais aussi notre avenir.

En 2023, le Forum des Jeunes a publié une Charte des droits des jeunes qui s'appuie sur des conventions existantes mais aussi sur des priorités identifiées par des jeunes dans le cadre de consultations. Les droits de cette charte posent la structure

du plaidoyer du Forum des Jeunes dans le cadre de la 81ème Assemblée générale des Nations unies. En liant la réalité des jeunes belges francophones aux défis globaux portés aux Nations Unies, ce plaidoyer formule des recommandations concrètes autour de trois piliers indissociables pour garantir aux jeunes un futur sain et enviable : **le droit à un environnement sain, le droit à la participation citoyenne à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle, et le droit à la paix.**

2. Le droit à un environnement sain

Cet été, la Belgique a été frappée par des épisodes de chaleur extrême, une sécheresse persistante et des incendies d'une ampleur sans précédent. La Belgique n'a jamais connu un été avec une température moyenne aussi chaude depuis le début de ses relevés en 1833¹. Dans les hautes fagnes, le pire incendie de l'histoire du pays a dévoré 3 366 hectares d'une biodiversité précieuse². Au-delà des dégâts environnementaux, la chaleur extrême tue : selon les données officielles de Statbel, les vagues de chaleur observées fin juin ont engendré une surmortalité dramatique (avec environ 650 décès par jour), faisant du 27 juin la deuxième journée la plus meurtrière du XXI^e siècle en Belgique³.

Ces événements s'ajoutent au traumatisme des inondations catastrophiques de juillet 2021 qui, outre le bilan tragique de 39 victimes humaines, ont engendré des dégâts matériels colossaux s'élevant à 2,8 milliards d'euros simplement pour la Région wallonne⁴. À l'échelle européenne et internationale, la situation a été tout aussi critique en 2026 - entre des incendies d'une ampleur sans précédent en France ou au Canada, des phénomènes extrêmes comme des sécheresses, inondations, tempêtes exceptionnelles en Afrique, Asie et Amérique latine ou encore des crues soudaines qui ont dévasté le Népal, dû à l'effondrement d'un glacier⁵. De plus, comme le rappellent les Nations Unies, le changement climatique agit désormais comme un « multiplicateur de vulnérabilités et de menaces », aggravant les facteurs sociaux, économiques et environnementaux déjà existants⁶.

Tous ces événements récents permettent de remettre en évidence que le dérèglement climatique n'est plus une

menace lointaine, mais il est notre réalité. L'environnement ayant entre autres un impact sur le bien-être et la santé, chaque jeune a le droit de vivre dans un environnement sain et protégé.

Un prérequis non-négociable est de mettre urgemment en application les mesures d'atténuation établies par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Au-delà de cette application, une transition écologique ne peut se faire sans écouter les citoyen·ne·s, et plus particulièrement les aspirations et expertises de la jeunesse. Les jeunes ne doivent plus être de simples bénéficiaires des politiques environnementales, mais des acteurs et actrices clés de leur élaboration.

Dès lors, nous appelons à :

- **Intégrer** de manière contraignante et structurelle les organisations de jeunesse dans les processus de décision liés aux politiques climatiques locales et nationales.
- **Généraliser** une éducation à l'environnement à tous les niveaux scolaires, afin de faire comprendre aux jeunes les implications sociales, économiques et écologiques de la crise climatique, ainsi que les pistes d'action à mettre en œuvre.

Pour améliorer la santé et rendre nos villes plus résilientes :

- **Verdir** massivement les infrastructures urbaines en augmentant les espaces naturels en ville, afin de créer des zones d'ombre contre les vagues de chaleur et de restaurer la perméabilité des sols pour prévenir les inondations.

1. Institut Royal Météorologique (IRM), *L'été 2026 en Belgique : chaleur et sécheresse*, été 2026, <https://www.meteo.be/fr/infos/actualite/ete-2026-en-belgique-chaleur-et-secheresse-signes-dun-climat-deregle>

2. RTBF Info, *3 366 hectares brûlés dans les Hautes Fagnes*, 2026, <https://www.rtf.be/article/3366-hectares-ont-ete-brules-dans-les-hautes-fagnes-qu-est-ce-que-cela-represente-a-l-echelle-de-liege-ou-namur-11773834>

3. Forum des Jeunes, *Lettre ouverte : Notre avenir part en fumée*, août 2026, <https://forumdesjeunes.be/actualites/notre-avenir-part-en-fumee-ou-sont-vos-actions-climatiques/>

4. Association pour l'Étude Épidémiologique des Désastres (ASED Asbl), *Analyse de la mortalité directe liée aux inondations de juillet 2021 en Belgique* (par E. Hosten, H. Houon et D. Guha-Sapir), s.d., https://drive.google.com/file/d/1QgEecvBs2eE_if03DABSXgD_lbthT0I/view

5. Greenpeace Luxembourg, *Catastrophes naturelles 2026 et crise climatique*, 2026, <https://www.greenpeace.org/luxembourg/fr/actualites/30163/catastrophes-naturelles-2026-crise-climatique>

6. Nations Unies, *Cinq façons dont la crise climatique influe sur la sécurité humaine*, <https://www.un.org/fr/climatechange/science/climate-issues/human-security>

3. Le droit à la participation citoyenne à l'ère du numérique et de l'IA

Chaque jeune a le droit de participer à la vie politique, sociale et économique de sa communauté. Pour être effectifs, ces mécanismes de participation doivent être pleinement accessibles et compréhensibles par les jeunes⁷. Aujourd'hui, il est clair que les outils numériques favorisent la liberté d'expression, l'accès à l'information et la participation des jeunes. Selon les informations relayées par l'ONU, plus de 8 jeunes sur 10 âgés de 15 à 24 ans dans le monde sont désormais connectés à Internet⁸.

Cependant, le revers de la médaille est que cet environnement numérique est devenu le foyer de nombreuses dérives, telles que les discours de haine, le cyberharcèlement, les biais algorithmiques et l'exposition aux fausses informations. Cette génération hyperconnectée se retrouve ainsi particulièrement exposée aux risques qui menacent l'intégrité de l'information⁹.

Dans cette ère ultra connectée, le droit de participer à la démocratie est directement mis à mal. En effet, la participation citoyenne nécessite une information de qualité pour pouvoir exercer un choix éclairé. L'intelligence artificielle, bien que porteuse de nombreux avantages, favorise particulièrement la désinformation en polluant le contenu informatif. En altérant la vérité et la confiance dans le débat public, la prolifération de ces contenus générés par IA contribue à un recul de la démocratie et fragilise l'engagement citoyen des jeunes¹⁰.

4. Le droit à la paix

« Le droit de vivre dans la paix est un droit inhérent à la vie. Dès lors, tout·e jeune a le droit de vivre dans des conditions nationales et internationales de paix et à l'abri de violences. »

Pourtant, l'actualité géopolitique mondiale nous rappelle constamment que la jeunesse subit de manière disproportionnée les conséquences destructrices de conflits dont elle n'est pas responsable. Au-delà des pertes humaines tragiques, les conflits armés brisent l'avenir des jeunes en les privant brutalement de leurs besoins fondamentaux. De nombreux enfants et jeunes sont privé·es d'une éducation, à cause de la destruction massive de leurs infrastructures scolaires, comme en Ukraine ou à Gaza. De plus, l'exposition constante à la violence engendre des traumatismes psychologiques profonds et durables¹⁴.

Dans l'espace numérique, les jeunes sont trop souvent réduits à un statut de victimes potentielles, ce qui amène les décideurs à leur imposer des mesures purement restrictives, comme l'interdiction de certains réseaux sociaux avant un certain âge¹¹. Bien qu'il faille protéger la jeunesse, il est tout aussi crucial de reconnaître que les jeunes sont des acteurs et actrices capables de façonner le débat public et la vie civique, en défendant des causes et en organisant des mouvements mobilisateurs¹².

De plus, comme rappelé par le Secrétaire général de l'ONU António Guterres, l'intelligence artificielle représente un potentiel énorme pour accélérer le développement durable, la résilience climatique et l'accès à l'éducation. Cependant, son expansion massive exige une régulation immédiate face aux risques environnementaux, éthiques et démocratiques qu'elle engendre¹³. En effet, face à son expansion et à son empreinte énergétique croissante, l'IA ne doit pas être développée au détriment de nos objectifs climatiques.

En prenant en compte tous ces éléments, il est crucial de :

- **Renforcer** l'esprit critique de tou·te·s les jeunes face à la désinformation en intégrant, dans les cursus d'enseignement (inférieurs et supérieurs) ainsi que dans le secteur de la jeunesse, une éducation à l'intelligence artificielle et à la prévention des dérives numériques.
- **Associer** directement les jeunes à la recherche et à l'élaboration des politiques publiques destinées à répondre aux dérives numériques fragilisant l'espace civique en ligne.

Pour refléter la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui consacre l'agenda 'Youth, Peace and Security', il est crucial de réitérer la contribution importante et constructive que peut amener la jeunesse dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité, d'autant plus que les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux·ses dans le monde. Les jeunes, tout comme les enfants, ne doivent pas être simplement considéré·es comme des acteurs passifs, mais bien comme des partenaires indispensables en tant qu'agent·es de la paix¹⁵. De nombreuses initiatives portées par la jeunesse à travers le monde apportent la preuve de l'impact positif de la jeunesse. Pourtant, la participation des jeunes aux processus de paix et de reconstruction reste encore trop souvent informelle et marginale¹⁶.

7. Forum des Jeunes, *Position «Vers une charte droits des jeunes»*, février 2023, <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2023/08/Position-Droits-des-Jeunes.pdf>

8. ONU Info, *Enfants en ligne : l'ONU appelle à agir contre les risques de l'IA et de la désinformation*, août 2026, <https://news.un.org/fr/story/2026/08/1159287>

9. Forum des Jeunes, *Position officielle sur les réseaux sociaux et la jeunesse*, avril 2026, <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2026/04/Position-sur-les-reseaux-sociaux-2026-Forum-des-Jeunes.pdf>

10. ONU Info, *L'IA et les risques pour la démocratie et l'information*, mars 2026, <https://news.un.org/fr/story/2026/03/1158578> ; Sorbonne Université, *IA : quels risques pour nos démocraties ?*, février 2025, <https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/ia-quels-risques-pour-nos-democraties>

11. Forum des Jeunes, *Avis officiel – Réseaux sociaux et jeunesse*, avril 2026, <https://forumdesjeunes.be/avis-officiels-positions-cat/reseaux-sociaux-et-jeunesse-une-regulation-necessaire-mais-nuancee/>

12. ONU Info, *Enfants en ligne : l'ONU appelle à agir contre les risques de l'IA et de la désinformation*, août 2026, <https://news.un.org/fr/story/2026/08/1159287>

13. ONU Info, *L'intelligence artificielle au service du développement durable : opportunités et risques*, septembre 2026, <https://news.un.org/fr/story/2026/09/1159481>

14. Forum des Jeunes, *Plaidoyer UNGA80*, 2025, <https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2025/09/Plaidoyer-UNGA-80.pdf>

15. Conseil de sécurité des Nations Unies, *Résolution 2250 sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité*, Décembre 2015, [https://undocs.org/fr/S/RES/2250\(2015\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2250(2015))

16. M. McGill, C. O'Kane et A. Giertsen, *Evaluating Children and Youth Participation in Peacebuilding*, dans C. Harker et al. (éd.), *Geographies of Children and Young People: Conflict, Violence and Peace* (Vol. 11), Springer, 2017, p. 187-214.

Enfin, même en étant à l'abri des armes, ces conflits armés nous impactent tous et toutes en alimentant la polarisation au sein de notre société, l'incompréhension et parfois un sentiment d'impuissance face à l'injustice. La paix ne se limite pas à l'absence de guerre sur notre territoire et nécessite une solidarité internationale active, ainsi qu'une culture de la paix cultivée au quotidien. Cette culture de la paix doit être promue par de nombreux acteurs et actrices, tant dans l'enseignement que dans l'éducation non formelle¹⁷.

Afin de traduire ces principes en engagements réels, nous recommandons de :

- **Garantir** une participation active, représentative et contraignante d'au moins 25 % de jeunes dans les tables de négociation de paix et les processus de reconstruction internationale.
- **Renforcer et uniformiser** l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la culture de la paix dans tous les cursus scolaires, ainsi que de manière structurelle au sein des organisations en contact avec la jeunesse.

17. Assemblée générale des Nations Unies, *Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix*, Résolution A/RES/53/243, Septembre 1999, <https://docs.un.org/fr/a/res/53/243>



Cette position sera portée à l'Assemblée générale de l'ONU
par Elise Verlinden,
Déléguee ONU Jeunesse et Société du Forum des Jeunes.

Contact : youth.UN@forumdesjeunes.be

